



MODEL S
MODEL X
MODEL 3
MODEL Y

GARANTIE LIMITÉE SUR VÉHICULE NEUF

DATE DE PRISE D'EFFET : 22 MARS 2021



Table des matières

Dispositions Générales de la Garantie.....	2
Couverture de Garantie.....	6
Exclusions et limitations.....	9
Obtention d'un Service au titre de la Garantie.....	13
Résolution des litiges et Information des Consommateurs Propre à Chaque Pays.....	14



Tesla, Inc. ou l'entité pertinente figurant dans la liste de la section **Qui est le Garant ?** ci-dessous (« Tesla ») prend en charge les réparations des Model S, Model 3, Model X et Model Y neufs vendus par et livrés directement par Tesla pendant les périodes de garantie applicables aux Régions de Garantie indiquées ci-dessous, conformément aux modalités, conditions et limitations définies dans cette Garantie Limitée sur Véhicule Neuf. Vos droits et les obligations de Tesla en vertu de la présente Garantie Limitée sur Véhicule Neuf ne sont applicables que dans la Région de Garantie où la présente Garantie Limitée sur Véhicule Neuf a été initialement fournie avec les véhicules Model S, Model 3, Model X et Model Y neufs vendus et livrés directement par Tesla. Les dispositions de la présente Garantie Limitée sur Véhicule Neuf ne s'appliquent pas si vous déplacez votre véhicule Model S, Model 3, Model X ou Model Y dans une autre Région de Garantie, sauf disposition contraire de la législation locale. Les Régions de Garantie sont référencées ci-dessous.

Qui est le Garant ?

La Région de Garantie applicable, indiquée ci-dessous, correspond au lieu où le véhicule Model S, Model 3, Model X ou Model Y neuf a été vendu et livré directement par Tesla pour la première fois accompagné de la présente Garantie Limitée sur Véhicule Neuf. Vous devez retourner dans votre Région de Garantie spécifique pour bénéficier d'un service au titre de la garantie. Tous les acheteurs privés et propriétaires ultérieurs doivent retourner dans votre Région de Garantie spécifique pour pouvoir bénéficier d'un service au titre de la garantie, quel que soit le pays dans lequel ce nouveau propriétaire ou cessionnaire a acheté le véhicule.

Région de Garantie	Coordonnées
États-Unis d'Amérique et Canada	<p>États-Unis Tesla, Inc. À l'attention de : New Vehicle Limited Warranty P.O. Boîte 15430 Fremont, CA 94539 Téléphone : 1 877 79 TESLA (1 877 798 3752)</p> <p>Porto Rico Tesla Puerto Rico, LLC 381 Calle Juan Calaf San Juan, Porto Rico, 00918 Téléphone : 939 293 2738</p> <p>Canada Tesla Motors Canada ULC 1325 Lawrence Ave East Toronto, ON Canada M3A 1C6 Téléphone : 1 877 79 TESLA (1 877 798 3752)</p>
Europe	<p>Tesla Motors Netherlands B.V. Burgemeester Stramanweg 122, 1101 EN Amsterdam, Pays-Bas Téléphone : 020 365 00 08</p>
Australie	<p>Tesla Motors Australia, Pty Ltd. Level 14, 15 Blue Street Sydney Nord, NSW 2060, Australie Téléphone : 1 800 646 952</p>



Dispositions Générales de la Garantie

Région de Garantie	Coordonnées
Hong Kong	Tesla Motors HK Limited Kong Nam Industrial Building 603-609 Castle Peak Road Tsuen Wan, New Territories, Hong Kong Téléphone : 852 3974 0288
Japon	Tesla Motors Japan 2-23-8, Minami Aoyama, Minato-ku Tokyo, Japon Téléphone : 0120 312 441
Jordanie	Tesla Jordan Car Trading, LLC 61 Al-Ummal Street 11118 Bayader Wadi Seer Amman, Jordanie Téléphone : 962 06 580 3130
Corée	Tesla Korea Limited A l'attention de : Vehicule Service Yangcheon-ro 66-gil Gangseo-gu, Séoul, Corée du Sud Téléphone : 080 617 1399
Macao	Tesla Energia Macao Limitada Lower Ground Floor, the Venetian Macao Estrada da Baia de Nossa Senhora da Esperanca, Macao Téléphone : 853 2857 8038
Mexique	Tesla Automobiles Sales and Service Mexico S de RL de CV Av. Paseo De La Reforma 404 Piso 13 Col. Juarez, Cuauhtemoc Distrito Federal 06600 Téléphone : 01 800 228 8145
Nouvelle Zélande	Tesla New Zealand ULC 501 Karangahape Road Auckland, 1010 Nouvelle Zélande Téléphone : 0800 005 431



Région de Garantie	Coordonnées
Singapour	Tesla Motors Singapore Private Limited 8 Marina Boulevard #05-02, Marina Bay Financial Centre, Singapour 018981 Téléphone : 800 4922239
Taiwan	Tesla Motors Taiwan, Ltd. No. 6, Lane 11, Section 6 Minquan East Road Nehu District Taipei City 114, Taiwan Téléphone : 0809 007518
Émirats arabes unis	Tesla Motors Netherlands B.V. (Dubai Branch) 146 Sheikh Zayed Road Al Wasi, P.O. Box 73076 Dubai, Émirats arabes unis Téléphone : 971 (0) 4 521 7777

Quels sont les Véhicules Couverts ?

La présente Garantie Limitée sur Véhicule Neuf s'applique aux véhicules vendus par Tesla dans votre Région de Garantie spécifique. Pour les besoins de la présente Garantie Limitée sur Véhicule Neuf, votre Région de garantie spécifique Tesla est définie comme la région dans laquelle votre véhicule est immatriculé pour la première fois, à condition que vous retourniez dans votre Région de garantie spécifique Tesla pour bénéficier des services au titre de la garantie. Tout acheteur ou cessionnaire ultérieur doit retourner dans votre Région de Garantie spécifique pour pouvoir bénéficier d'un service au titre de la garantie, quel que soit le pays dans lequel ce nouveau propriétaire a acheté le véhicule.

Conditions Multiples de Garantie

La présente Garantie Limitée sur Véhicule Neuf comprend des modalités et des conditions qui peuvent varier en fonction des pièces et des systèmes couverts. Une garantie relative aux pièces ou systèmes spécifiques est régie par la couverture détaillée dans la section consacrée aux pièces ou systèmes spécifiques de la Garantie, ainsi que dans les autres dispositions de cette Garantie Limitée sur Véhicule Neuf.

Limitations et clauses de non-responsabilité - Lois locales

LA PRESENTE GARANTIE LIMITÉE SUR VÉHICULE NEUF EST LA SEULE GARANTIE EXPRESSE LIÉE À VOTRE VÉHICULE TESLA. Les autres garanties implicites et explicites, y compris tout droit en vertu des lois locales, ou toute autre condition, sont exclues dans toute la mesure autorisée par la législation de votre Région de Garantie, y compris, mais sans s'y limiter, les garanties et conditions implicites quant à la qualité marchande ou l'adéquation à un emploi particulier, la durabilité, ou celles découlant de la conduite habituelle ou des usages du commerce. Certaines Régions de Garantie ne permettent pas les limitations sur les garanties et conditions implicites et/ou leur durée. Dans ce cas, les limitations susmentionnées ne vous concernent pas.



L'exécution de travaux de réparation et de remplacement de pièces nécessaires par Tesla constitue le seul recours en vertu de la présente Garantie Limitée sur Véhicule Neuf ou de toute autre garantie accessoire. Tesla interdit à toute personne ou entité de créer toute autre obligation ou responsabilité en rapport avec la présente Garantie Limitée sur Véhicule Neuf. Il incombe à Tesla de prendre, à sa seule discrétion, la décision de réparer ou de remplacer une pièce ou d'utiliser une pièce neuve, reconditionnée ou remise à neuf.

Transfert de Propriété

La présente Garantie Limitée sur Véhicule Neuf peut être transférée sans frais à toute personne devenant légalement propriétaire du véhicule en venant aux droits du premier acheteur (ci-après « acheteur ultérieur »), dans les limites détaillées par la présente Garantie Limitée sur Véhicule Neuf.

Qui peut faire valoir la présente Garantie Limitée sur Véhicule Neuf ?

Le premier acheteur ou un acheteur ultérieur d'un véhicule neuf vendu dans votre Région de Garantie, enregistré ou immatriculé au nom du premier acheteur, ou d'un acheteur ultérieur, peut, conformément aux lois de votre Région de Garantie spécifique, bénéficier de la présente Garantie Limitée sur Véhicule Neuf dans les limites des dispositions de ladite garantie.

Quelles sont les dates de début et de fin de la période de garantie ?

La présente Garantie Limitée sur Véhicule Neuf prend effet le premier jour à partir de la date de livraison du véhicule neuf par Tesla au(x) premier(s) acheteur(s) ou bailleur(s) (soit un particulier ou une entreprise), ou le premier jour de sa mise en service (comme véhicule de société ou de démonstration, par exemple), selon la première éventualité, et s'applique pendant la période de garantie applicable indiquée dans la section Couverture de Garantie de la présente Garantie Limitée sur Véhicule Neuf. Les pièces réparées ou remplacées, incluant le remplacement du véhicule, dans le cadre de la présente Garantie Limitée sur Véhicule Neuf sont couvertes uniquement jusqu'au terme de la présente Garantie, sauf disposition en sens inverse de la réglementation applicable.



Cette Garantie Limitée sur Véhicule Neuf comprend la Garantie Limitée de Base du Véhicule, la Garantie Limitée sur le Système de Retenue Supplémentaire (« SRS ») et la Garantie Limitée sur la Batterie et l'Unité de Commande, chacune d'entre elles étant décrite comme suit.

Sans porter atteinte à vos droits détaillés dans les sections [Limitations et clauses de non-responsabilité - Lois locales](#) et [Résolution des litiges et Information des Consommateurs Propre à Chaque Pays](#), le recours exclusif dont vous disposez au titre de cette Garantie Limitée sur Véhicule Neuf est la réparation ou le remplacement de pièces neuves, reconditionnées ou remises à neuf par Tesla pour les défauts couverts. En dehors des exclusions et limitations mentionnées dans la présente Garantie Limitée sur Véhicule Neuf, les réparations ou remplacements de pièces seront effectués gratuitement par Tesla lorsque l'existence du défaut couvert aura été portée à la connaissance de Tesla pendant la période de garantie applicable. Les réparations seront effectuées à l'aide de pièces neuves, reconditionnées ou remises à neuf, à la seule discrétion de Tesla. Les pièces et autres composants remplacés sont la propriété exclusive de Tesla, sauf disposition contraire de la législation en vigueur.

Garantie Limitée de Base du Véhicule

Sous réserve de la couverture spécifique de certaines pièces et des exclusions et limitations décrites dans la présente Garantie Limitée sur Véhicule Neuf, la Garantie Limitée de Base du Véhicule couvre les réparations ou remplacements nécessaires à la correction des défauts matériels ou de fabrication de toutes les pièces fabriquées ou fournies par Tesla et survenant dans le cadre d'une utilisation normale et pendant une période de 4 ans ou au cours des 50 000 premiers miles (80 000 km), selon le premier terme échu.

Garantie Limitée sur le Système de Retenue Supplémentaire (SRS)

Sous réserve des exclusions et des limitations décrites dans la présente Garantie Limitée sur Véhicule Neuf, la Garantie Limitée sur le Système de Retenue Supplémentaire couvre les réparations et les remplacements nécessaires pour corriger les défauts matériels ou de fabrication des ceintures de sécurité ou du système d'airbags du véhicule fabriqués ou fournis par Tesla et survenant dans le cadre d'une utilisation normale et pendant une période de 5 ans ou au cours des 60 000 premiers miles (ou 100 000 kilomètres), selon le premier terme échu.

Garantie Limitée sur la Batterie et l'Unité de Commande

La batterie lithium-ion Tesla (ci-après la « Batterie ») et l'Unité de Commande sont des composants extrêmement sophistiqués du groupe motopropulseur, conçus pour résister à des conditions de conduite extrêmes. La Batterie et l'Unité de Commande ultramodernes Tesla sont prises en charge par la présente Garantie Limitée sur la Batterie et l'Unité de Commande, laquelle couvre les réparations ou le remplacement de toute Batterie ou Unité de Commande présentant un défaut ou un dysfonctionnement, dans les limites détaillées ci-dessous.

Si votre Batterie ou Unité de Commande nécessite une réparation au titre de la garantie, Tesla la réparera ou la remplacera par une pièce neuve, reconditionnée ou remise à neuf, à sa seule discrétion. Il est possible que, dans le cadre du remplacement sous garantie, le véhicule ne soit pas remis dans un état « comme neuf » mais, lors du remplacement d'une Batterie, Tesla s'assurera que la capacité de la Batterie de recharge soit au moins équivalente à celle de la Batterie d'origine avant la panne, en prenant en considération d'autres facteurs, dont l'âge et le kilométrage du véhicule.

Cette Garantie Limitée sur la Batterie et l'Unité de Commande couvrira également les dommages sur votre véhicule causés par un incendie de Batterie, même si celui-ci résulte d'une erreur du conducteur. (La couverture ne s'étend pas aux dommages ayant déjà été subis avant un incendie de Batterie ou à tout dommage si l'incendie de Batterie est survenu après la destruction totale de votre véhicule.)



La Batterie et l'Unité de Commande de votre véhicule sont couvertes par la présente Garantie Limitée sur la Batterie et l'Unité de Commande pendant :

- Model S et Model X : 8 ans ou 150 000 miles (240 000 km), selon le premier terme échu, avec une conservation minimale de la capacité de la Batterie de 70 %* durant la période couverte par la garantie. Tout véhicule Model S ou Model X acquis avant la date de prise d'effet spécifiée sur la première page de la présente Garantie Limitée sur Véhicule Neuf est soumis à la Garantie Limitée sur la Batterie et l'Unité de Commande applicable à compter de la date d'achat.
- Model 3 et Model Y équipés d'une Batterie Autonomie standard ou Standard Plus : 8 ans ou 100 000 miles (160 000 km), selon le premier terme échu, avec une conservation minimale de la capacité de la Batterie de 70 %* durant la période couverte par la garantie.
- Model 3 et Model Y équipés d'une Batterie Grande autonomie ou Performance : 8 ans ou 120 000 miles (192 000 km), selon le premier terme échu, avec une conservation minimale de la capacité de la Batterie de 70 %* durant la période couverte par la garantie.

*Pour les réclamations au titre de la garantie spécifiques à la capacité de la Batterie, l'état de la Batterie de rechange sera adapté à l'âge et au kilométrage du véhicule, de manière à égaliser ou à dépasser la capacité minimale de la Batterie pour le reste de la période couverte par la garantie de la Batterie d'origine. Veuillez noter que l'autonomie estimée du véhicule est une mesure approximative de la capacité de la Batterie en ce qu'elle est affectée par des facteurs extérieurs à la capacité de la Batterie. Tesla est en droit de choisir, à sa seule discrétion, la méthode de mesure utilisée pour déterminer la capacité de la Batterie, de même que de librement prendre la décision de réparer ou de remplacer une pièce ou de fournir des pièces reconditionnées ou remises à neuf, ainsi que de librement statuer sur l'état de ces pièces remplacées, reconditionnées ou remises à neuf.

En dépit de l'étendue de cette garantie, tout dommage résultant d'actions intentionnelles (y compris l'utilisation inappropriée ou la destruction intentionnelle de votre véhicule ou l'absence de réaction aux avertissements actifs ou aux notifications d'entretien du véhicule), d'une collision ou d'un accident (hors incendies de Batterie comme spécifié ci-dessus), ainsi que de l'entretien ou de l'ouverture de la Batterie ou de l'Unité de Commande par des personnes autres que le personnel de Tesla ou tout autre personne agréé par Tesla, ne sera pas couvert par cette Garantie Limitée sur la Batterie et l'Unité de Commande.

L'Unité de Commande est également soumise aux exclusions et limitations décrites dans la présente Garantie Limitée sur Véhicule Neuf. Les dommages à la Batterie résultant des activités suivantes ne sont pas couverts par la présente Garantie Limitée sur la Batterie et l'Unité de Commande :

- L'endommagement de la Batterie ou toute tentative intentionnelle de prolonger (d'une manière autre que celles présentées dans le manuel d'utilisation ou toute autre documentation fournie par Tesla) ou de réduire la durée de vie de la Batterie par des moyens physiques, de programmation ou autres ;
- L'exposition de la Batterie à une flamme directe (hors incendies de Batterie comme spécifié ci-dessus) ;
- L'inondation de la Batterie.

La Batterie, comme toutes les batteries lithium-ion, subira des pertes progressives de puissance ou d'énergie avec le temps et l'usure. La perte d'énergie ou de puissance de la Batterie liée au temps ou à l'usure n'est PAS couverte par la présente Garantie Limitée sur la Batterie et l'Unité de Commande, sauf mention contraire spécifiée dans ladite Garantie Limitée sur la Batterie et l'Unité de Commande. Votre manuel d'utilisation comporte des informations importantes permettant d'optimiser la durée de vie et la capacité de votre Batterie. Le non-respect des procédures recommandées de maintenance et de chargement de la batterie annule la Garantie Limitée sur la Batterie et l'Unité de Commande.



Votre véhicule recevra les mises à jour logicielles via le réseau sans fil afin de bénéficier de nouvelles fonctionnalités et d'améliorations, notamment des mises à jour visant à protéger la Batterie et à améliorer sa durée de vie. Les modifications notables des performances de la Batterie suite auxdites mises à jour logicielles ne sont PAS couvertes par la présente Garantie Limitée sur la Batterie et l'Unité de Commande.

Garantie Limitée Anticorrosion de la Carrosserie

La Garantie Limitée Anticorrosion de la Carrosserie couvre tout problème de perforation causée par la rouille (trou dans le panneau de carrosserie de l'intérieur vers l'extérieur), résultant d'un défaut de matériau ou de fabrication pendant une période de 12 ans et sans limite de kilométrage, à l'exception des conditions suivantes :

- Véhicules ayant subi un traitement contre la corrosion, c'est-à-dire procédures communément appelées traitement anti-rouille ou revêtement anticorrosion ;
- Corrosion liée à des défauts sur des matériaux ou des travaux réalisés par du personnel autre que celui de Tesla et entraînant des perforations dans les panneaux de carrosserie ou dans le châssis depuis l'intérieur ;
- La corrosion superficielle ou esthétique susceptible de causer des perforations dans les panneaux de carrosserie ou le cadre de châssis, depuis l'extérieur, tels que des éclats de pierre ou des rayures ;
- Corrosion causée par ou résultant d'accidents, de traitements abusifs, de négligences, d'un entretien ou d'interventions sur le véhicule incorrects, d'installation d'accessoires, d'une exposition à des substances chimiques, de dommages résultant d'une catastrophe naturelle, d'un incendie ou d'un stationnement incorrect ;

Pour obtenir davantage d'informations concernant tout autre problème de peinture, rouille ou corrosion exclu de la présente Garantie Limitée sur Véhicule Neuf, voir [Limitations et Exclusions Supplémentaires](#).



Limitations de la garantie

La Garantie Limitée sur Véhicule Neuf ne couvre pas les dommages et dysfonctionnements du véhicule causés directement ou indirectement par, en raison ou résultant de la détérioration ou l'usure normale, un traitement abusif, une utilisation inappropriée, une négligence, un accident ou un entretien, une intervention, un stockage ou un transport incorrects, y compris mais sans s'y limiter:

- Le fait de ne pas confier votre véhicule à un Centre de Service Tesla ou à un atelier de réparation autorisé par Tesla ou de ne pas y faire effectuer les réparations ou l'entretien recommandés suite à la découverte d'un défaut couvert par la présente Garantie Limitée sur Véhicule Neuf ;
- Les accidents, collisions ou les objets heurtant le véhicule ;
- Toutes réparations, altérations ou modifications du véhicule réalisées de façon inadéquate ou l'installation ou l'utilisation de liquides, de pièces ou d'accessoires fabriqués par une personne ou un atelier non autorisé ou non certifié ;
- La réparation ou la maintenance incorrecte, y compris, sans s'y limiter, l'utilisation de liquides, de pièces ou d'accessoires autres que ceux spécifiés dans le manuel du propriétaire ;
- L'usure ou la détérioration normale notamment, sans s'y limiter, la décoloration, les perforations, les déchirures, l'affaissement, les abrasions dues aux plis et autres déformations touchant les sièges, les garnitures et la sellerie, les éclats dus aux gravillons sur les peintures et les vitres, et autres éléments semblables ;
- Tout dommage survenant sur le matériel ou le logiciel de votre véhicule, toute perte ou tout préjudice affectant les informations/données personnelles téléchargées dans votre véhicule, résultant de modifications ou d'un accès non autorisé aux données ou au logiciel du véhicule par toute source y compris, sans s'y limiter, modifications, pièces et accessoires non Tesla, applications tierces, virus, bugs, programmes malveillants ou toute autre forme d'interférence ou de cyberattaque ;
- Le remorquage du véhicule ;
- Le treuillage incorrect du véhicule ;
- Les actes de vol et de vandalisme ou les émeutes ;
- Incendie, explosion, séisme, tempête de vent, foudre, grêle, inondation ou eaux profondes ;
- La conduite hors route (applicable uniquement à la Model S et la Model 3) ;
- La conduite sur des surfaces inégales, accidentées, endommagées ou dangereuses, en ce y compris, à titre purement exemplatif, les trottoirs, les nids de poule, les routes non finies, les débris ou tous les autres obstacles, en compétition, course ou autocross ou dans toutes les autres conditions pour lesquelles le véhicule n'est pas conçu ;
- La surcharge du véhicule ;
- L'utilisation du véhicule comme source stationnaire d'énergie ; et
- Les catastrophes naturelles, y compris, mais sans s'y limiter, l'exposition au soleil, aux produits chimiques en suspension dans l'air, à la sève des arbres, aux déjections d'animaux ou d'insectes, aux débris routiers (y compris les gravillons), aux retombées industrielles, aux poussières de fer, au sel, à la grêle, aux inondations, aux vents violents et aux orages, aux pluies acides, au feu, à l'eau, à la pollution, à la foudre et autres aléas environnementaux.



Limitations et Exclusions Supplémentaires

En plus des exclusions et limitations citées ci-dessus, la présente Garantie Limitée sur Véhicule Neuf NE COUVRE PAS :

- Toute corrosion ou tout défaut de peinture, y compris, mais sans s'y limiter :
 - La corrosion liée à des défauts sur des matériaux fabriqués ou fournis ou des travaux réalisés par du personnel autre que celui de Tesla et entraînant des perforations (trous) dans les panneaux de carrosserie ou dans le châssis depuis l'intérieur ;
 - La corrosion superficielle ou esthétique susceptible de causer des perforations dans les panneaux de carrosserie ou le cadre de châssis, depuis l'extérieur, tels que des éclats de pierre ou des rayures ;
 - La corrosion et les défauts de peinture causés par, en raison ou résultant d'accidents, de retouches de peinture, de traitements abusifs, de négligences, d'un entretien ou d'interventions sur le véhicule incorrects, d'installation d'accessoires, d'une exposition à des substances chimiques, de dommages résultant d'une catastrophe naturelle, d'un incendie ou d'un stockage incorrect ;
- Les pièces et accessoires non fournis par Tesla ou leur installation, ou tout autre dommage causé directement ou indirectement par, en raison ou résultant de l'installation ou l'utilisation de pièces et accessoires non fournis par Tesla ;
- Les pièces, accessoires et équipements de recharge non inclus à l'achat du véhicule ; ces articles sont assortis de leur propre garantie et sont soumis à leurs propres conditions générales, lesquelles vous seront fournies séparément ;
- Toute pièce Tesla ou main-d'œuvre supplémentaire requise pour la réparation ou l'entretien d'un véhicule, qu'il soit encore couvert par la garantie ou non, en raison de l'une quelconque des exclusions énoncées dans la présente Garantie Limitée sur Véhicule Neuf, notamment, sans s'y limiter, les modifications apportées au matériel ou au logiciel ou les pièces et accessoires non fournis par Tesla ;
- Les pneus, qui disposent de leurs propres garanties et qui sont soumis à leurs propres conditions générales, lesquelles vous seront fournies séparément ;
- Les piles de la télécommande ;
- Les dispositifs de mémoire et stockage flash externes ou autres ;
- Le pare-brise ou les fenêtres cassés, ébréchés, éraflés ou fissurés, autrement qu'à la suite d'un défaut dans les matériaux ou de main-d'œuvre sur un pare-brise ou une fenêtre fabriqués ou fournis par Tesla ;
- L'apparence générale ou les vibrations et les bruits normaux, notamment les grincements de freins, les cognements généraux, les cliquetis, les claquements, les vibrations du vent et de la chaussée pour lesquels il n'y a pas de pièces défectueuses nécessitant un remplacement ; et
- Les services d'entretien, notamment :
 - L'alignement ou l'équilibrage des roues ;
 - L'entretien esthétique (tel que le lavage ou le polissage) ;
 - Les consommables (tels que les balais d'essuie-glace, les plaquettes et garnitures de frein, les filtres, etc.) ; et
 - Les ajustements mineurs, y compris l'ajout de mastic, d'isolant ou le remplacement et/ou le resserrage des écrous et des boulons (ou de pièces similaires).



Annulation de la garantie

Vous êtes responsable de l'utilisation correcte du véhicule et de la réception et de l'archivage des informations détaillées et précises des interventions d'entretien sur votre véhicule, dont le numéro d'identification du véhicule (« VIN ») à 17 chiffres, le nom et l'adresse du Centre de Service, le kilométrage, les dates d'entretien et de maintenance et leurs descriptions, que vous devez fournir à chaque acheteur ou propriétaire suivant. La présente Garantie Limitée sur Véhicule Neuf peut être annulée si vous ne respectez pas les instructions et recommandations spécifiques concernant l'utilisation et le fonctionnement du véhicule fournies dans le manuel du conducteur, notamment :

- L'installation des mises à jour logicielles du véhicule après réception d'une notification indiquant qu'une mise à jour est disponible ;
- Le respect de tous les avis de rappels ;
- Le transport de passagers et de marchandises dans les limites de chargement spécifiées ; et
- La réalisation de toutes les réparations.

Bien que Tesla ne vous oblige pas à effectuer toutes vos réparations dans un Centre de Service Tesla ou dans un établissement de réparation agréé par Tesla, la présente Garantie Limitée sur Véhicule Neuf peut être annulée ou peut ne pas s'appliquer dans le cas d'un entretien, de réparations ou d'une maintenance incorrects. Les Centres de Service Tesla et les centres de réparation agréés par Tesla reçoivent une formation spéciale et disposent de l'expertise, ainsi que des outils et fournitures nécessaires à l'entretien ou à la réparation de votre véhicule ; il se peut même qu'ils emploient le seul personnel autorisé ou qualifié ou encore qu'ils constituent les seuls centres autorisés ou qualifiés pour la réparation ou l'entretien de certains éléments de votre véhicule. Tesla vous recommande vivement d'effectuer toute opération de maintenance, d'entretien ou de réparation dans un Centre de Service Tesla ou dans un atelier de réparation autorisé par Tesla afin d'éviter toute annulation ou exclusion de la présente Garantie Limitée sur Véhicule Neuf.

Les cas suivants peuvent également entraîner l'annulation de la présente Garantie Limitée sur Véhicule Neuf :

- Les véhicules ayant leur VIN effacé ou modifié, leur compteur kilométrique ou d'autres systèmes liés déconnectés, modifiés ou rendus inopérants de manière à ce que le numéro VIN et le kilométrage du véhicule soient difficiles à déterminer ;
- Les véhicules sans titre libre ou qui ont été vendus, désignés, étiquetés ou marqués comme démontés, endommagés par incendie, endommagés par inondation, mis à la casse, remontés, récupérés, reconstruits, irréparables ou perte totale ; et
- Les véhicules qui ont été déclarés comme totalement détruit par une société d'assurance.

Domages

Tesla décline par la présente tous dommages indirects, accessoires, spéciaux et « conséquents », résultant de ou dus à votre véhicule, y compris notamment, un transport de ou vers un Centre de Service Tesla, une perte de valeur du véhicule, une perte de temps, une perte de revenus, une impossibilité d'utilisation, un préjudice de propriété personnelle ou commerciale, des inconvénients ou aggravations, une détresse émotionnelle ou un préjudice émotionnel, un préjudice commercial (y compris mais non-exclusivement les pertes de profits ou de chiffre d'affaires), des frais de remorquage, des tarifs de transport en commun, une location de véhicule, des frais d'appel pour demande de service, des dépenses de carburant, des dépenses de logement, des dommages dus au remorquage du véhicule, et des frais accessoires tels que des appels téléphoniques, des transmissions par télécopie et des dépenses d'envoi de courriers.



Tesla ne pourra être tenue responsable de dommages directs dont la valeur excède la juste valeur marchande du véhicule au moment de la demande.

Les limitations et exclusions énumérées ci-avant s'appliquent, que votre demande d'indemnisation soit ou non liée à l'exécution d'un contrat, à une faute extra-contractuelle (y compris la négligence et la négligence grave), à la violation de la garantie ou d'une condition, à une fausse déclaration (que ce soit par négligence ou volontairement) ou autrement en droit ou en équité, même si Tesla a été informée de la possibilité de tels dommages ou même si de tels dommages sont raisonnablement prévisibles. Dans les Etats dont le système juridique n'autorise pas l'exclusion ou la limitation des dommages indirects, directs, spéciaux, accessoires ou consécutifs, les limites et exclusions énumérées ci-avant peuvent ne pas vous être applicables.



Pour obtenir un service au titre de la garantie, vous devez informer Tesla au cours de la période de garantie applicable et amener le véhicule à vos frais (sauf si Tesla doit prendre en charge les frais de remorquage) durant les heures ouvrables standard, dans un Centre de Service Tesla de votre Région de Garantie. L'emplacement du Centre de Service Tesla le plus proche est disponible sur le site Web de Tesla correspondant à votre Région. L'emplacement des Centres de Service Tesla peut être modifié à tout moment. La liste à jour des Centres de Service est publiée sur le site Web de Tesla correspondant à votre Région.

Lorsque vous contactez Tesla, soyez préparé à fournir le numéro d'identification du véhicule (VIN), le kilométrage actuel et une description du défaut. Le VIN est indiqué en haut du tableau de bord du côté conducteur et est visible à travers le pare-brise. Ce numéro est également disponible sur la carte grise et sur le manuel de l'utilisateur.

En cas de changement d'adresse, veuillez contacter Tesla à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqués dans la section **Qui est le Garant ?** de la présente Garantie Limitée sur Véhicule Neuf.

Païement des Taxes pour la Réparation

Certains Etats, nationaux ou régionaux, peuvent exiger la collecte d'une taxe sur les réparations couvertes par la garantie. Si la réglementation en question l'impose, vous êtes responsable du paiement de ces taxes.

Délai Raisonnable pour les Réparations

Vous devez accorder à Tesla un délai raisonnable pour effectuer les réparations et/ou l'entretien. Vous devez récupérer votre véhicule immédiatement et à vos frais une fois que Tesla vous a notifié de la fin des réparations et/ou de l'entretien ou des frais raisonnables seront facturés pour chaque jour d'entreposage de votre véhicule.

Assistance Routière

L'Assistance Routière Tesla est un service prévu pour réduire les désagréments causés lorsque votre véhicule Tesla ne fonctionne pas. Ce service est disponible 24 h sur 24, 7 jours sur 7, en contactant le numéro d'assistance Tesla correspondant à votre région. Le véhicule doit être couvert par une Garantie Limitée sur Véhicule Neuf ou d'Occasion Tesla et situé dans votre Région lors de la demande d'Assistance Routière ; toutefois, l'Assistance Routière est un service à part et n'est pas comprise dans une Garantie Limitée sur Véhicule Neuf ou d'Occasion Tesla. Veuillez consulter notre politique d'Assistance Routière pour obtenir plus de détails et d'informations.

Modifications et Renonciations

Aucune personne ou entité, à savoir notamment tout employé de Tesla ou tout représentant agréé, n'a le droit de modifier ou d'annuler une partie de la présente Garantie Limitée sur Véhicule Neuf. Tesla peut offrir de manière occasionnelle de payer une partie ou la totalité des coûts de certaines réparations qui ne sont plus couvertes par la présente Garantie Limitée sur Véhicule Neuf pour certains modèles spécifiques (des « programmes d'ajustement »). Dans de telles circonstances, Tesla avertira tous les propriétaires de véhicules concernés connus et enregistrés. Vous pouvez également vous renseigner directement auprès de Tesla sur l'applicabilité de tels programmes, s'ils existent, à votre véhicule. Tesla peut également offrir de manière occasionnelle de payer une partie ou la totalité des coûts de certaines réparations qui ne sont plus couvertes par la présente Garantie Limitée sur Véhicule Neuf de façon ad hoc dans un cas particulier. Tesla se réserve le droit d'effectuer les actions susmentionnées et d'apporter, à tout moment, des modifications aux véhicules manufacturés ou vendus par Tesla, ainsi qu'aux garanties applicables, sans aucune obligation d'effectuer des paiements ou modifications similaires pour les véhicules manufacturés ou vendus précédemment par Tesla ou les garanties applicables y compris la présente Garantie Limitée sur Véhicule Neuf.



De nombreuses juridictions ont adopté des lois appelées communément « lois anticitrons », qui vous confèrent certains droits si vous rencontrez des problèmes avec votre véhicule. Ces lois varient selon les juridictions. Votre véhicule et ses éléments de sécurité sont conformes aux exigences de la réglementation nationale et éventuellement, supra-nationale ou régionale en vigueur sur les véhicules motorisés.

Dans toute la mesure permise par la législation locale, Tesla exige que vous lui fournissiez d'abord, pendant la période de garantie applicable indiquée dans la présente Garantie Limitée sur Véhicule Neuf, la notification par écrit de tout défaut rencontré (que vous ne pouvez pas corriger au moyen du Manuel du conducteur) dans un délai raisonnable, afin de permettre à Tesla d'effectuer les réparations nécessaires et d'envoyer le dossier à notre programme de résolution des litiges et ce, avant d'exercer un recours en vertu de ces lois. Veuillez transmettre une notification écrite sollicitant la résolution du litige à l'adresse correspondant à votre région et indiquée dans la section [Qui est le Garant ?](#) de la présente Garantie Limitée sur Véhicule Neuf.

Veuillez envoyer votre notification écrite à votre adresse locale applicable à votre Région de Garantie. Veuillez inclure les informations suivantes :

- Votre nom et vos coordonnées ;
- nom et coordonnées du garant (voir [Qui est le Garant ?](#)) ;
- Numéro d'identification du véhicule ;
- Nom et adresse du Tesla Store et/ou du Centre de Service Tesla le plus proche de chez vous ;
- Date de livraison du véhicule ;
- Kilométrage actuel ;
- Description du défaut ; et
- Historique des démarches que vous avez effectuées auprès d'un Tesla Store ou d'un représentant Tesla pour résoudre le problème, ou historique des réparations et des services d'entretien qui n'ont pas été effectués par un Centre de Service Tesla ou un établissement de réparation agréé par Tesla.

En cas de litige, de différend ou d'une divergence de vue entre vous et Tesla en lien avec la présente Garantie Limitée sur Véhicule Neuf, Tesla examinera toutes les possibilités d'un arrangement à l'amiable. Si aucun arrangement à l'amiable n'est trouvé, Tesla et vous devez porter tout litige, tout différend ou toute divergence de vue devant la juridiction compétente dans votre pays. Consultez les règles spécifiques à votre région ci-dessous (le cas échéant).

Australie

La présente Garantie Limitée sur Véhicule Neuf comprend des modalités et des conditions de la garantie qui peuvent varier selon la pièce ou le système couvert. Une garantie relative aux pièces ou systèmes spécifiques est régie par la couverture figurant dans cette section et dans les autres dispositions de la présente Garantie Limitée sur Véhicule Neuf, en plus des garanties statutaires au titre du Droit de la Consommation Australien.

Mexique

Sans porter atteinte au droit du propriétaire du véhicule de soumettre d'abord une réclamation ou une plainte à l'Agence Fédérale de Protection des Consommateurs, tout litige lié à l'interprétation, au respect ou l'exécution de la présente Garantie Limitée sur Véhicule Neuf doit être soumis au contrôle juridictionnel des tribunaux compétents de Mexico, au Mexique, excluant toute autre juridiction réputée compétente en raison de sa domiciliation présente ou future ou pour toute autre raison.



Porto Rico

Si le rendez-vous d'entretien du propriétaire du véhicule dépasse les cinq jours calendaires (à l'exclusion du dimanche) ou si une réparation effectuée dans les cinq jours calendaires a été inefficace et que le véhicule doit à nouveau être réparé pour le même problème dans les sept jours calendaires après la réparation, Tesla mettra à disposition un véhicule de prêt (selon la disponibilité) ou tout autre type de véhicule de location.

États-Unis d'Amérique

Tout litige, réclamation ou controverse entre vous et Tesla résultant l'application de, ou en lien avec la présente Garantie Limitée sur Véhicule Neuf sera soumis au cas par cas à un arbitrage exécutoire conformément à la Convention d'arbitrage de votre Convention de commande de véhicule reproduit à la section Législation relative à la Mise en œuvre de la Garantie et Résolution des Litiges de la présente Garantie Limitée sur Véhicule Neuf.

Aux États-Unis, le « Magnuson-Moss Warranty Act » est la loi fédérale qui régit la présente Garantie Limitée sur Véhicule Neuf. De nombreuses juridictions ont adopté des lois appelées communément « lois anticitrons », qui vous confèrent certains droits si vous rencontrez des problèmes avec votre nouveau véhicule. Ces lois varient selon les États, les provinces et les territoires. Votre nouveau véhicule et ses éléments de sécurité respectent les lois provinciales et territoriales en vigueur sur les véhicules motorisés.

Sous réserve de la conformité avec la réglementation territorialement applicable, Tesla exige que vous lui fournissiez d'abord et dans un délai raisonnable, pendant la période de garantie applicable indiquée dans la présente Garantie Limitée sur Véhicule Neuf, la notification par écrit de tout défaut rencontré, afin de permettre à Tesla d'effectuer les réparations nécessaires, et ce, avant d'exercer un recours en vertu des lois susmentionnées.

Tesla propose un programme de règlement des litiges en deux étapes.

- Premièrement, vous pouvez, si vous le souhaitez, soumettre votre litige à un programme de règlement des litiges facultatif par l'intermédiaire du National Center for Dispute Settlement (« NCDS ») comme décrit ci-dessous.
- Dans un deuxième temps, si vous ne souhaitez pas soumettre votre litige au NCDS ou si vous n'êtes pas satisfait de l'accord obtenu grâce au programme du NCDS, vous autorisez Tesla à résoudre votre litige par le biais d'un arbitrage à effet obligatoire ou d'une action en justice en instance de créances réduites au titre de la Convention d'arbitrage à effet obligatoire présentée ci-dessous. Veuillez également consulter la Notification des Droits du Propriétaire qui vous a été fournie pour toute information spécifique à un Etat.

Résolution des litiges par l'intermédiaire du National Center for Dispute Settlement (NCDS)

Dans le cas où un règlement amiable n'est pas obtenu, Tesla offre un règlement des litiges facultatif par l'intermédiaire de :

NATIONAL CENTER FOR DISPUTE SETTLEMENT ("NCDS")
P.O. Box 515541
Dallas, TX 75251-5541
1-866-629-3204

Ce programme de règlement des litiges administré par le NCDS est gratuit et est mené par des professionnels NCDS locaux formés et expérimentés dans le domaine de la médiation et de l'arbitrage.



Le NCDS résout les litiges impliquant la présente Garantie Limitée sur Véhicule Neuf qui surviennent dans la période de garantie applicable spécifiée dans la présente Garantie Limitée sur Véhicule Neuf. Cependant, le NCDS n'arbitrera pas les réclamations concernant un véhicule utilisé principalement à des fins commerciales, sauf si la « Garantie des vices cachés » de votre État couvre (1) les véhicules utilisés à des fins commerciales ou (2) les réclamations concernant l'échec du déploiement ou le déploiement intempestif d'un airbag. Vous devez déposer une demande d'arbitrage auprès du NCDS dans les 60 jours (ou 6 mois dans certaines juridictions) suivant l'expiration de la période de garantie applicable, à condition que vous ayez averti Tesla par écrit, comme indiqué ci-dessus, du défaut présumé durant la période de garantie applicable.

Pour initier la procédure d'arbitrage, vous devez contacter le NCDS au numéro de téléphone ou à l'adresse ci-dessus, remplir un formulaire de réclamation client NCDS et l'envoyer par courrier au NCDS. Fournissez également une copie de la notification écrite envoyée à Tesla et toute autre information requise pour le type de notification spécifié ci-dessus, la solution que vous souhaitez et tous les reçus en cas de demande de remboursement. Après réception de votre demande, le NCDS vous contactera pour vous informer du statut de votre dossier et pour vous fournir des informations supplémentaires sur le programme.

NCDS peut uniquement résoudre des litiges entre vous et Tesla à titre individuel. En d'autres mots, vous pouvez lancer une demande d'arbitration contre Tesla par le biais du NCDS à titre individuel uniquement, jamais en tant que plaignant ou membre d'un groupe dans un recours collectif.

Lorsque le NCDS reçoit votre demande, il la transférera à Tesla pour obtenir une réponse. Une fois toutes les informations de votre dossier analysées, le NCDS programmera une évaluation technique, le cas échéant. Si vous en faites la requête, une audience sera organisée avant toute prise de décision. Lors de cette audition, l'administration de toute preuve est admissible. Après avoir pris connaissance de tous les témoignages et documents, l'arbitre étudiera les normes juridiques applicables et prendra une décision. Il est possible de négocier un arrangement satisfaisant toutes les parties à tout moment, avant ou après la décision de l'arbitre.

La décision du NCDS est exécutoire à l'encontre de Tesla, mais pas à votre égard. Si vous acceptez la décision du NCDS, Tesla devra s'y tenir dans un délai raisonnable qui ne doit pas dépasser les 30 jours suivant la réception de votre acceptation par Tesla. Les recours incluent, mais sans s'y limiter, les réparations ; le remboursement de réparations et coûts secondaires, tels que les coûts de transport et le rachat ou le remplacement de votre véhicule. Les décisions du NCDS n'incluent pas les frais d'avocat ou punitifs, les dommages multiples ou consécutifs, à l'exception des dommages secondaires, tel que requis par la législation en vigueur.

Si vous n'êtes pas satisfait de la décision d'arbitrage ou de la conformité de Tesla, vous pouvez effectuer une demande d'arbitrage ayant force exécutoire à titre individuel, conformément à la Convention d'arbitrage à force exécutoire présentée ci-dessous.



Convention d'arbitrage à effet obligatoire

Tout litige non résolu par le NCDS sera arbitré sur base de l'accord à recourir à l'arbitrage inséré dans votre convention de commande de véhicule. En vertu de ladite convention, vous avez accepté de résoudre les litiges avec Tesla par arbitrage plutôt que devant les tribunaux. Pour plus d'informations, veuillez consulter la convention de commande de véhicule. Si vous ne souhaitez pas soumettre votre litige au NCDS, vous pouvez directement recourir à un arbitrage à effet obligatoire ou tenter une action en justice telle que prévue par les dispositions de la convention de commande de véhicule. Pour votre commodité, la Convention d'Arbitrage est reproduite ici :

Convention d'Arbitrage Veuillez lire attentivement la présente Convention qui s'applique à tout litige entre vous et Tesla, Inc. ainsi que ses filiales (repris sous la dénomination commune de « Tesla »).

En cas de problème ou de litige, veuillez envoyer une description du problème et la résolution souhaitée par écrit à resolutions@tesla.com.

Si le litige n'est pas résolu dans un délai de 60 jours, vous acceptez que tout litige résultant de ou en rapport avec tout aspect de la relation entre vous et Tesla ne soit pas examiné par un juge ou un jury, mais par un seul arbitre dans le cadre d'un arbitrage géré par l'American Arbitration Association (AAA) selon ses Règles d'Arbitrage pour les Consommateurs. Cela inclut les réclamations découlant de la présente Convention, notamment les réclamations relatives aux déclarations sur nos produits.

Nous prendrons en charge l'ensemble des frais de l'AAA pour tout arbitrage, qui se tiendra dans votre ville ou comté de résidence. Pour en savoir plus sur les règles et la manière d'entamer une procédure d'arbitrage, contactez un bureau de l'AAA par téléphone ou visitez www.adr.org.

L'arbitre peut ne résoudre que les litiges entre vous et Tesla, et ne peut pas regrouper les réclamations sans l'accord de l'ensemble des parties. L'arbitre ne peut pas traiter les réclamations de groupe ou émanant d'un représentant, ou les demandes de recours au nom d'autres personnes achetant ou louant des véhicules Tesla. En d'autres termes, vous et Tesla pouvez formuler des réclamations l'un contre l'autre à titre individuel uniquement, jamais en tant que plaignant ou membre d'un groupe dans un recours collectif. Si un tribunal ou un arbitre détermine qu'une partie de cette Convention d'arbitrage ne peut être appliquée à une réclamation particulière pour une réparation ou un recours (tels qu'une mesure d'injonction ou déclaratoire), cette réclamation ou ce recours (et uniquement cette réclamation ou ce recours) seront dissociés et devront être présentés à un tribunal, toutes les autres réclamations devant être arbitrées.

Si vous le souhaitez, vous pouvez également déposer un recours individuel sur base d'une action en justice en instance de créances réduites.

Vous pouvez choisir de refuser l'arbitrage dans un délai de 30 jours après signature de la présente Convention, en adressant un courrier à : Tesla, Inc.; P.O. Box 15430; Fremont, CA 94539-7970, et en indiquant votre nom, le Numéro d'Identification du Véhicule et votre intention de refuser la procédure d'arbitrage. Si vous ne refusez pas la procédure d'arbitrage, la présente convention d'arbitrage prime sur toute autre convention d'arbitrage entre nous, y compris toute convention d'arbitrage dans un contrat de prêt ou de financement.

TESLA